

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 26 novembre 2021

Partenariat : Costa Croisières et la CCIAMP s'engagent pour l'emploi

Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence et Raffaele D'Ambrosio, Directeur Général France et Vice-Président de Costa Croisières, ont **signé une convention de partenariat le vendredi 26 novembre en faveur de l'emploi et du dynamisme économique local.**

Dans le cadre de ce partenariat, la CCIAMP a organisé une journée de recrutement pour le compte de Costa Croisières, avec la collaboration de l'équipe Mobilité internationale de Pôle emploi et des partenaires du territoire, ce vendredi 26 novembre au Palais de la Bourse. **Près de 60 candidats se sont ainsi présentés aux entretiens en présentiel et près de 100 entretiens** seront organisés à distance, afin de pourvoir les 40 postes proposés par l'entreprise. Ces derniers seront intégrés au sein de sa flotte à compter de janvier 2022 à la suite d'une formation spécifique. Pour rappel, il s'agit de postes dans l'hospitalité, le divertissement, l'animation et le service client.

Cette journée de recrutement s'inscrit au cœur de la reprise économique du territoire, la croisière y contribuant activement depuis début juillet sous le signe de la durabilité, notamment sous l'impulsion de la compagnie Costa Croisières, pour qui les communautés locales sont des acteurs essentiels de son activité. Former les jeunes, offrir des opportunités d'emplois, et collaborer étroitement avec les écoles et les organismes de formation sont des piliers fondamentaux de l'activité de Costa et autant d'opportunités de faire rayonner le territoire.

En outre, le partenariat porte sur le projet « **Y'a du Taf ici** » porté par la CCIAMP avec le soutien du Département des Bouches-du-Rhône. L'objectif est de montrer aux jeunes la réalité d'une centaine de métiers nouveaux, en mutation, en tension, ou connaissant un déficit d'image ou de mixité, à travers des vidéos diffusées sur TikTok et Instagram. Il s'agit par ailleurs de mettre en valeur les entreprises qui s'engagent pour l'emploi mais aussi leurs collaborateurs qui expliqueront leur métier. Costa Croisières se prêtera ainsi au jeu et participera à la **réalisation d'une capsule vidéo « testimoniale » pour promouvoir un de ses métiers et contribuer ainsi à le faire connaître auprès des jeunes publics.**

Enfin, Costa Croisières intégrera le Club des partenaires de la CCIAMP et organisera dans le courant de l'année une journée de visite à bord de l'un de ses deux navires « nouvelles générations » propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL), le Costa Smeralda ou le Costa Toscana, lequel fera sa première escale à Marseille le 6 mars prochain.

« Cette convention de partenariat poursuit plusieurs objectifs : permettre l'accès à l'emploi à des talents du territoire qui viendront renforcer la richesse et la diversité des équipes de Costa Croisières. Mais aussi consolider nos relations historiques avec cet opérateur, promoteur de la destination « Marseille », et contribuer ainsi à la relance durable de l'activité croisière sur notre territoire », précise Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

« Costa place la reprise de son activité sous le signe de la durabilité et de la collaboration avec les territoires. Marseille et son port sont profondément ancrés dans l'activité de la compagnie depuis plus de 25 ans. Ce partenariat avec la Chambre de Commerce d'Aix-Marseille-Provence, pour lequel le Club de la Croisière Marseille Provence a joué un rôle essentiel, permettra de pérenniser notre collaboration à long-terme afin de notamment répondre aux nouveaux besoins de la compagnie dans cette phase de relance économique. Nous sommes heureux de proposer de réelles opportunités professionnelles au cœur du territoire et d'être impliqués dans la formation des jeunes comme peut en attester la présence des écoles de tourisme lors de l'évènement avec qui nous concevons les croisières de demain », a déclaré **Raffaele d'Ambrosio, Directeur Général France et Vice-Président Costa Croisières.**

« Ce partenariat marque une étape solide de plus dans l'ancrage territorial de la compagnie Costa Croisières à Marseille. Je suis ravi de « graver dans le marbre » la signature du manifeste Costa, pour un tourisme durable, inclusif et chargé de sens et de valeur, parfaitement en adéquation avec nos enjeux prioritaires, pour continuer d'encourager la transition de l'activité vers une croisière apaisée et acceptée, génératrice de retombées économiques et d'emplois, » a conclu **Jean François Suhas, Président du Club de la Croisière Marseille Provence.**

Manifeste pour un tourisme durable

A l'occasion de la signature de partenariat, Jean-Luc Chauvin, Président de la CCIAMP et Jean-François Suhas, Président du Club de la Croisière Marseille Provence, ont signé le **Manifeste de Costa Croisières pour un tourisme responsable, inclusif et axé sur la valeur.**

Ce manifeste porte sur 10 points clés qui fondent la base de l'engagement de Costa à se développer de concert avec les territoires considérés comme des alliés essentiels dans une perspective de croissance durable, un outil ouvert à la signature des institutions, des associations et des acteurs de la communauté. Cette signature représente le premier acte de futurs projets qui permettront d'assurer le développement d'un tourisme responsable, inclusif, et axé sur la valeur à Marseille et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ils sont ainsi devenus les premiers signataires de cette charte à l'échelle de la France.

Contacts presse

CCIAMP | Stéphanie Gaudreault
T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com

Costa Croisières | Odile Genetet
T. 06 03 78 43 23 | genetet@fr.costa.it

Club de la Croisière Marseille Provence | Elsa Basset
T. 06 73 86 53 72 | ebasset@marseille-cruise.com